



SEMINAIRE DE FORMATION
“POLITIQUES CULTURELLES ET DEVELOPPEMENT DES
INDUSTRIES CREATIVES ET CULTURELLES”
POUR LES PAYS D’AFRIQUE CENTRALE
Yaoundé, Cameroun, 14 - 19 septembre 2009

DISCOURS D’OUVERTURE

par Son Excellence Monsieur Adoum GAROUA,
Ministre de la Jeunesse,
Ministre de la Culture a. i.

Hôtel Mont Febe, le 14 septembre 2009

- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Monsieur l'Ambassadeur du Royaume d'Espagne au Cameroun,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Monsieur le Directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs les Experts et Séminaristes,
- Mesdames et Messieurs

C'est avec joie qu'en l'absence de Madame le Ministre je prends la parole, en ma qualité de Ministre de la Culture par intérim, pour procéder à l'ouverture du Séminaire régional de formation sur les « *politiques culturelles et le développement des industries créatives et culturelles* » organisé pour l'Afrique Centrale.

A cette occasion, je voudrais tout d'abord marquer mon appréciation toute spéciale au Gouvernement du Royaume d'Espagne qui, à travers l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, a bien voulu définir une politique étrangère fondée sur le partage et qui a su déployer les ressources nécessaires pour faciliter l'organisation des présentes assises, dans le cadre d'un vaste programme couvrant l'ensemble des régions de l'Afrique.

En second lieu, je voudrais remercier et féliciter l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique – l'OCPA, et le Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et pour le Développement des Langues Africaines – le CERDOTOLA, deux organismes à vocation et de statut panafricains, coorganisateur du présent séminaire, pareillement engagés dans formidable travail de veille, de réflexion et de promotion dans le secteur de la culture en Afrique.

En se mettant ensemble pour densifier leurs capacités, ces deux organismes démontrent aux yeux de tous que la coopération interafricaine n'est pas un vain mot, et qu'au contraire elle est porteuse de prospérité et d'efficacité, quand les Africains décident de regarder dans la même direction.

Aux encadreurs et aux séminaristes, je voudrais, sans plus tarder, souhaiter un agréable séjour au Cameroun, Afrique en miniature, terre d'hospitalité et creuset de la Renaissance Africaine.

Mesdames, Messieurs,

Le séminaire qui s'ouvre aujourd'hui marque une étape décisive dans la construction des stratégies de développement de l'Afrique par sa culture.

Se situant résolument au-dessus de la réflexion pure, il me semble qu'il se donne pour ambition de contribuer à la constitution des bases et des références à même de doter les pays concernés de capacités renforcées pour leur développement en général, pour leur développement culturel plus spécifiquement.

Sur ce terrain, rien ne vaut la disponibilité des hommes, c'est-à-dire des ressources humaines qualifiées, outillées et performantes, seules capables de parler le langage universel des politiques culturelles, de donner du sens aux exigences de la mondialisation en ce domaine, d'œuvrer à la consolidation des acquis patrimoniaux mais aussi à l'émergence opérationnelle de formes nouvelles de l'expression culturelle et artistique africaine dans toute sa diversité.

Le séminaire de formation sur *les politiques culturelles et le développement des industries créatives et culturelles* donne ainsi l'occasion d'approfondir la réflexion sur l'importance des industries culturelles qui constituent, à l'heure actuelle, un secteur de croissance et d'investissement. Car la preuve est faite de nos jours que le secteur culturel, s'il est organisé, structuré, et

bien maîtrisé, peut générer aussi bien de substantiels revenus que des emplois en grand nombre.

Dans cette optique et en vue de l'élaboration d'un cadre stratégique à moyen terme de développement des industries culturelles et créatives au Cameroun, le Gouvernement est en train de mener une étude prospective et dynamique qui devra permettre au Ministère de la Culture d'évaluer l'apport des dites industries à la lutte contre la pauvreté et à la croissance. Cette étude, qui sera rendue possible grâce au concours de la Coopération Française, comprend les quatre volets ci-après correspondant aux différents secteurs qui devront être audités :

- 1) Une étude transversale sur trois champs :
 - la détermination des enjeux économiques des industries culturelles et créatives au Cameroun ;
 - l'examen des politiques publiques, dans leur dimension interministérielle ;
 - la mise en place d'un cadre statistique pour la mesure de l'économie créative au Cameroun.
- 2) Une étude sectorielle sur les biens et services culturels non industriels (cultures et expressions traditionnelles, patrimoine et arts visuels).
- 3) Une étude sur les biens et services culturels industriels (édition, musique, cinéma).
- 4) Une étude sur les biens et services créatifs (design, nouveaux médias, publicité architecture).

Pourquoi un tel engagement ?

Trois éléments de réponse tirés de l'actualité concourent à éclairer notre vision. Il s'agit de la politique culturelle nationale, ensuite de la protection des œuvres, des artistes et du patrimoine, enfin du financement et du soutien des entreprises culturelles. Ces sujets vous préoccupent, chacun dans son pays, ils nous préoccupent tout aussi bien. Je souhaite que ces

éléments de réponse apportent du grain à moudre au programme de formation qui vous est proposé.

Sur la **politique nationale**, il m'apparaît indispensable de réaffirmer qu'au plan stratégique, la culture, dans ses différents aspects, trouve sa place dans le concert des activités de croissance et, partant, de développement. Très récemment encore, au mois de décembre 2008, le succès de l'organisation du Festival National de la Culture de Maroua (FENAC) a contribué à démontrer l'importance de la diversité culturelle dans l'économie du pays. La politique nationale se doit d'être une politique d'enracinement et d'ouverture par cercles concentriques partant de la région vers la nation, en prenant en compte les forces agissantes autant que les potentialités identifiables.

S'agissant de la protection des œuvres, comme moi vous savez combien le piratage et le trafic illicite des biens culturels nuisent au patrimoine et à l'émulation de la culture dans un sens large. Conscient de cet état des choses, le Gouvernement Camerounais travaille inexorablement à l'établissement d'un cadre juridique toujours plus adapté, plus moderne et plus efficient concernant les droits d'auteur et la propriété intellectuelle.

Pour ce qui est du financement et du soutien des entreprises culturelles, il faut reconnaître qu'en raison de la grande crise économique que subissent nos pays, les entreprises culturelles connaissent d'énormes difficultés de financement et sont parfois victimes d'une fiscalité inappropriée et défavorable. Toutefois, le Gouvernement, à travers le Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle, n'a eu de cesse d'encourager les initiatives en la matière, dans la mesure où les opérateurs, managers, administrateurs culturels impliqués font eux-mêmes montre de professionnalisme.

La question reste bien complexe, malgré tout, et appelle une plus grande mobilisation des compétences pour une plus grande crédibilité favorisant le montage de partenariats entre public et privé. C'est dans cet ordre d'idées qu'il est prévu la publication imminente des textes d'application des lois sur les spectacles, le mécénat et le parrainage.

Sur l'ensemble de ces points, le Président de la République du Cameroun, Son Excellence Monsieur Paul Biya, a assigné au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des orientations précises sur la définition du statut juridique des acteurs de la culture, sur les conditions qui doivent présider à l'assistance des pouvoirs publics à l'industrie culturelle et enfin à la dignité individuelle et fonctionnelle des Hommes de culture.

C'est dire Mesdames et Messieurs, que les conclusions de votre séminaire seront autant d'indicateurs tangibles, dont les pouvoirs publics vont pouvoir tirer profit.

- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA,
- Monsieur le Directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs les Experts et Séminaristes,

Le séminaire qui s'ouvre ce jour se donne pour ambition de revenir amplement sur ces questions et bien d'autres encore. Il est attendu que vous interveniez plus tard dans vos pays respectifs, dans le cadre du renforcement des capacités pour la formulation, le suivi, la gestion et l'évaluation des politiques et programmes culturels, mais surtout pour leur intégration dans le circuit économique et dans les stratégies de développement.

J'ai parcouru la thématique du séminaire et je me réjouis de constater qu'aucun problème ne sera éludé. Le nombre et la qualité des intervenants et des formateurs sont des arguments de poids pour le succès de cette formation. Je vous invite à leur accorder toute votre attention pour tirer le

meilleur profit à la fois des cours théoriques et des ateliers pratiques prévus au programme. C'est à ce prix que vous serez armés pour vous rendre vraiment utiles à vos pays ainsi qu'à l'ensemble de la région Afrique centrale.

Mais, par-dessus la formation qu'individuellement chacun de vous aura reçue, je voudrais former le vœu que naisse de ce séminaire une dynamique transfrontalière de mise en commun des différents moyens ou stratégies de lutte contre les fléaux qui minent le développement de la culture africaine, une dynamique positive de développement d'industries créatives et culturelles compétitives dans notre région, pour notre région, et pour la Renaissance Africaine.

Vive la Coopération interafricaine et internationale !

Vive le Cameroun !

Je déclare ouverts les travaux du *Séminaire de formation sur les politiques culturelles et le développement des industries créatives et culturelles* pour les pays d'Afrique centrale, et vous remercie de votre aimable attention.-